

## Composition du gouvernement Sur le handicap, Emmanuel Macron respecte son engagement

**Le 28 avril, le candidat Emmanuel Macron annonçait lors d'un meeting dans la Vienne son intention de nommer un secrétaire d'Etat au handicap directement rattaché au Premier Ministre et non plus au ministre de la Santé. Une promesse respectée et saluée par la FNATH. Mais les chantiers sont nombreux.**

Parce que la politique du handicap est interministérielle, et concerne l'ensemble des ministres, la FNATH accueille avec satisfaction la création d'un Secrétariat d'Etat directement rattaché à Matignon. Cette configuration doit contribuer à conférer assez d'autorité pour impulser une véritable évolution et une prise en compte du handicap dans l'ensemble des lois, décrets et circulaires.

Par ailleurs, le parcours associatif de la nouvelle secrétaire d'état est de nature à permettre un travail constructif avec les associations de personnes handicapées, qui demandent une véritable co-construction de la politique du handicap.

Les chantiers qui attendent la nouvelle Secrétaire d'Etat sont extrêmement nombreux : la situation de l'emploi des travailleurs handicapés reste catastrophique, la question du pouvoir d'achat des personnes handicapées doit pouvoir être posée pour les sortir de la pauvreté, la Cité reste globalement inaccessible malgré les promesses faites dans le cadre de la loi de 2005, les enfants et adultes handicapés exilés en Belgique...

